

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
26/03/2024

Date de l'affichage :
26/03/2024

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 1

**CONVENTION
D'IMPLANTATION D'UNE
INFRASTRUCTURE DE
TELECOMMUNICATIONS A
TRES HAUT DEBIT AU
PROFIT DE EUNETWORKS**

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le douze du mois d'avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, , Martine LANGLOIS, Françoise LEMARCHAND, Cynthia COTELLE, et Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, et Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Aurélie LEVÊQUE, Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention et la permission de voirie avec **EUNETWORKS SASU**, société par actions simplifiée associé unique dont le siège social se situe 16-18 rue de Londres – 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°B 490 505 773, représentée par Richard TAYLOR en sa qualité de Directeur Général ; et accepte l'occupation du domaine privé communal situé « chemin rural dit des Potiers », « Chemin rural de Choqueuse à Beaupré » et du domaine public communal, situé Chemin rural n°15 de Choqueuse à Polhay.

Le permissionnaire versera annuellement à la commune une redevance de 258, 73 €/an pour une durée de 25 ans.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Jean-Yves DECOCK

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,

Le 12/04/2024

